

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 10 décembre 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 01	Reprise de l'audience du 7 décembre 2018
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 02	M ^e Louise Rozon informe les participants qu'au cours de la nuit prochaine, il y aura interruption du service d'électricité dans l'édifice. Elle demande donc, si un participant comptait déposer des documents en vue de l'audience de mardi, de le faire avant 16 h aujourd'hui afin qu'ils puissent être traités par le greffe. Même chose pour l'audience de mercredi, que les documents soient déposés avant 16 h mardi
9 h 03	M ^e Éric Fraser (HQD) annonce que les réponses aux engagements n ^{os} 6 et 7 seront données verbalement
9 h 04	Le témoin Stéphanie Giaume, qui témoigne sous la même affirmation solennelle, répond verbalement à l'engagement n ^o 6
9 h 04	Le témoin Louise Trépanier, qui témoigne sous la même affirmation solennelle, répond verbalement à l'engagement n ^o 7
9 h 05	M ^e Hélène Sicard (UC) demande si le SDÉ sera disponible en soirée, et ce, même s'il n'y a pas de courant
9 h 06	M ^e Rozon mentionne qu'elle ne croit pas que le SDÉ sera disponible pendant la période où il n'y aura pas de courant, soit durant la nuit
9 h 06	M ^e Pierre Pelletier (AQCIE-CIFQ) informe que le SDÉ ne fonctionnait pas durant la fin de semaine. Il a appris ce matin que la Régie effectuait une mise à jour durant cette période. Il suggère, à l'avenir, que les participants soient informés lorsqu'il y aura des mises à jour, à tout le moins durant la période des audiences
9 h 07	M ^e Rozon en prend bonne note
9 h 07	Contre-interrogatoire des témoins Frédéric Aucoin, Stéphanie Giaume, Charles-David Franche, Louise Trépanier, Anita Travieso, Martine Filion et Dave Rhéaume, témoins du panel 3, qui témoignent tous sous la même affirmation solennelle, par M ^e Nicolas Dubé pour l'ARK
9 h 17	<u>Engagement n^o 9 d'HQD</u> : fournir une copie du protocole d'audits énergétiques élaboré par le Distributeur en ce qui concerne les audits ayant débuté en novembre 2018 (demandé par l'ARK)
9 h 17	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Aucoin, Giaume, Franche, Trépanier, Travieso, Filion et Rhéaume par M ^e Nicolas Dubé pour l'ARK
9 h 18	<u>Objection par M^e Fraser</u> à une demande d'engagement formulée par M ^e Dubé (question qui vise à enquêter sur les opérations du Distributeur)
9 h 19	Réplique de M ^e Dubé
9 h 20	Réplique de M ^e Fraser
9 h 21	<u>Objection accueillie</u> (la Régie ne juge pas nécessaire d'aller dans ce genre de détails)
9 h 22	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Aucoin, Giaume, Franche, Trépanier, Travieso, Filion et Rhéaume par M ^e Nicolas Dubé pour l'ARK
9 h 35	Intervention de M ^e Rozon. Elle demande des clarifications au témoin Rhéaume relativement à la réponse 1.1.3 de la DDR de l'ARK
9 h 36	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Aucoin, Giaume, Franche, Trépanier, Travieso, Filion et Rhéaume par M ^e Nicolas Dubé pour l'ARK
9 h 52	Intervention de M ^e Rozon. Elle suggère à M ^e Dubé, afin d'accélérer le processus, d'attendre le dépôt du protocole d'audits et, s'il a des questions supplémentaires, à ce moment-là, d'en aviser la Régie

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 10 décembre 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 53	Fin du contre-interrogatoire des témoins Aucoin, Giaume, Franche, Trépanier, Travieso, Filion et Rhéaume par M ^e Nicolas Dubé pour l'ARK
9 h 53	À la suite des réponses aux engagements n ^{os} 6 et 7 qui avaient été demandés par l'UC, M ^e Sicard (UC) annonce qu'elle aurait une ou deux questions et demande de pouvoir contre-interroger en dernier
9 h 53	M ^e Rozon en prend note
9 h 54	Contre-interrogatoire des témoins Aucoin, Giaume, Franche, Trépanier, Travieso, Filion et Rhéaume par M ^e André Turmel pour la FCEI
10 h 33	Fin du contre-interrogatoire des témoins Aucoin, Giaume, Franche, Trépanier, Travieso, Filion et Rhéaume par M ^e André Turmel pour la FCEI
10 h 33	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 50
10 h 52	Reprise de l'audience
10 h 53	M ^e Rozon demande à M ^e Steve Cadrin s'il maintient le temps annoncé de 90 minutes pour son contre-interrogatoire
10 h 53	M ^e Cadrin maintient la durée de 90 minutes pour son contre-interrogatoire. Il suggère de suspendre l'audience à 11 h 55 pour la pause lunch et de terminer son contre-interrogatoire au retour
10 h 54	Contre-interrogatoire des témoins Aucoin, Giaume, Franche, Trépanier, Travieso, Filion et Rhéaume par M ^e Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ
11 h 37	<u>Objection par M^e Fraser</u> (demande tardive et qui aurait pu être posée en DDR)
11 h 37	Réplique de M ^e Cadrin
11 h 38	<u>Objection rejetée.</u> La Régie permet la demande d'engagement
11 h 39	<u>Engagement n^o 10 d'HQD</u> : fournir la mise à jour la plus récente possible du bilan de puissance pour l'hiver 2018-2019 (demandé par l'AHQ-ARQ)
11 h 39	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Aucoin, Giaume, Franche, Trépanier, Travieso, Filion et Rhéaume par M ^e Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ
12 h 03	M ^e Franklin S. Gertler (ROEÉ) informe que la durée de son contre-interrogatoire du panel 3 sera de 60 minutes plutôt que les 35 minutes annoncés
12 h 04	M ^e Rozon mentionne que le contre-interrogatoire du panel 3 se poursuivra probablement demain matin
12 h 04	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15
13 h 17	Reprise de l'audience
13 h 18	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Aucoin, Giaume, Franche, Trépanier, Travieso, Filion et Rhéaume par M ^e Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ
13 h 23	<u>Engagement n^o 11 d'HQD</u> : dans la pièce B-0067, HQD-14, document 3, à la page 23, dans le tableau « Coût évité de transport », donner la raison pour laquelle la ligne « Croissance annuelle » ne correspond pas à la différence entre les chiffres de la ligne « Prévision de la demande » (demandé par l'AHQ-ARQ)
13 h 24	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Aucoin, Giaume, Franche, Trépanier, Travieso, Filion et Rhéaume par M ^e Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ
13 h 25	<u>Engagement n^o 12 d'HQD</u> : fournir les chiffres du tableau, corriger le tableau apparaissant à la pièce B-0067, HQD-14, document 3, à la page 23, pour les coûts évités de transport, expliquer précisément la correspondance entre les deux tableaux pour cette ligne d'« investissements pour répondre à la croissance (millions de dollars courants) » du tableau « coût évité de transport » (demandé par l'AHQ-ARQ)

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 10 décembre 2018

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Frédéric Aucoin	2018/12/10
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Stéphanie Giaume	2018/12/10
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Charles-David Franche	2018/12/10
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Louise Trépanier	2018/12/10
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Anita Travieso	2018/12/10
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Martine Fillion	2018/12/10
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 10 décembre 2018

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Dave Rhéaume	2018/12/10
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 10 DÉCEMBRE 2018

DOSSIER : R-4057-2018

DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ DE
L'ANNÉE TARIFAIRE 2019-2020

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Louise Rozon (Présidente de la formation), de même que M^e Simon Turmel et Mme Sylvie Durand**

Le procureur de la Régie est **M^e Alexandre de Repentigny**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)
Représentée par M^e Éric Fraser et M^e Simon Turmel

Les **intervenants** sont :

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK (ARK)
Représentée par M^e Nicolas Dubé

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)
Représentée par M^e Denis Falardeau

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)
Représenté par M^e Pierre Pelletier et M^e Guy Sarault

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)
Représentée par M^e Marc Bishai

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
Représentée par M^e Éric McDevitt David

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)
Représenté par M^e Franklin S. Gertler

Début : 9 h 01

Dîner : 12 h 04

Reprise : 13 h 17

Ajournement : 14 h 47

**REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT
DU QUÉBEC (RNCREQ)**

Représenté par M^e Prunelle Thibault-Bédard

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHERIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M^e Dominique Neuman

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

Représentée par M^e Marie-Andrée Hotte

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!